

Détails

- ✓ Numéro de consultation du téléservice :
- ✓ Emplacement des travaux :
- ✓ Date prévue pour le commencement des travaux :
- ✓ Récépissé envoyé le :

Important

- Lorsque la classe de précision est spécifiée sur le plan, elle doit impérativement être prise en compte.
- Tout plan contenant des points géolocalisés ou des cotations doit être considéré comme appartenant à la classe A.
- Dans les autres cas, le plan est considéré comme appartenant à la classe C.

Liste des plans joints au récépissé :